Zeitschrift: Patrimoine fribourgeois = Freiburger Kulturgüter

Herausgeber: Service des biens culturels du canton de Fribourg = Amt für Kulturgüter des Kantons Freiburg

Band: - (2000)

Heft: 12: La salle du Grand Conseil de Fribourg

Artikel: "Le fidèle tableau de notre Félicité" : les transformations de 1775-1780

Autor: Andrey, Ivan

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1035819

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

«LE FIDÈLE TABLEAU DE NOTRE FÉLICITÉ» LES TRANSFORMATIONS DE 1775-1780

IVAN ANDREY

On dit parfois que l'Ancien Régime est tombé comme un fruit mûr. Mais la petite République de Fribourg, dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, tenta de moderniser son économie, ses finances et même sa pratique religieuse. Cependant, la nature même du système politique parut intouchable aux yeux du patriciat. Mariant une peinture allégorique au message ultra-conservateur, à un décor Louis XVI plutôt «progressiste», la salle du Grand Conseil de Fribourg, rénovée de 1775 à 1780, révèle à sa manière l'une des contradictions majeures de l'époque.

Les trois salles de l'Hôtel de Ville, inaugurées le 30 septembre 1522, n'ont pas connu de transformation fondamentale avant 1775 semble-t-il[1]. Pourtant, la salle du Petit Conseil ayant été touchée par un début d'incendie en 1531 déjà, elle fut repeinte et les sièges refaits par le sculpteur Hans Geiler[2]. Puis, en 1714, afin de répondre à un besoin de confort accru, le mobilier du Grand Conseil fut entièrement renouvelé. En juillet de cette année-là, le Petit Conseil demanda à l'architecte André-Joseph Rossier, membre des Secrets et âgé de 67 ans, de concevoir une nouvelle disposition de la salle des Deux-Cents. Avant même la remise du rapport de la commission, souhaitée par Rossier, un nouveau plancher fut posé et des bancs neufs à dossier, rembourrés, furent exécutés durant l'hiver 1714-1715, probablement par le menuisier de ville Jacques Gachoud (fig. 29). En juillet 1715, Rossier n'avait toujours pas livré ses plans et il mourut quelque temps plus tard[3].

En 1758, voulant magnifier quelque peu la fonction du «chef de l'Etat», le Conseil offrit à son avoyer régnant deux sièges modernes, d'une certaine taille et assez solennels, réalisés par le menuisier Joseph Wicki[4] (fig. 31). Par la suite, vers 1760 probablement, les membres du Petit Conseil, qui avaient jusqu'alors siégé sur des bancs, se virent attribuer chacun un fauteuil neuf, très confortable (fig. 30), aussi bien dans la salle qui leur était réservée que dans celle des Deux-Cents. Finalement les bancs de 1714-1715, de style Louis XIII, et les fauteuils des années 1760, de style Louis XV, ont été replacés en 1775-1776 dans les salles nouvellement transformées, telles qu'elles apparaissent aujourd'hui encore.

Durant la seconde moitié du XVIIIe siècle, la République de Fribourg se lança dans une importante opération de réforme et de modernisation[5]. La Chambre économique investit de grosses sommes à l'étranger; la tenue des

1 Nous tenons à remercier les personnes qui ont facilité nos recherches: Raoul Blanchard, collaborateur scientifique au Musée d'art et d'histoire de Fribourg, Alain Bosson, responsable du secteur patrimoine imprimé à la Bibliothèque cantonale et universitaire de Fribourg, Michel Bovet, ébéniste, Hermann von Fischer, spécialiste des artisans Funk de Berne, Hubert Foerster, archiviste de l'Etat de Fribourg, Jeannette Frey, cheffe des Archives fédérales des monuments historiques Berne, Charles-Henri Lang, architecte cantonal, François Merlin, ébéniste, Jean-Pierre Uldry, historien, Verena Villiger, directrice adjointe du Musée d'art et d'histoire de Fribourg, Marie-Noëlle Zen-Ruffinen, séminaire de droit romain, Fribourg, ainsi que nos collègues Paul Bissegger, Monique Fontannaz, Marcel Grandjean, Marc-Henri Jordan et Hermann Schöpfer.

2 AEF, MC 48, 22.6.1531; CT 258, 16v, 18v.

Fig. 12 Gottfried Locher, Apothéose de la République de Fribourg, 1776-1777, peinture à l'huile sur enduit de chaux, 430 x 390 cm, cadre en stuc de Simon Purtschert, 1776. – Cette composition brillante, non dépourvue de maladresse, est la peinture officielle la plus éloquente de notre Ancien Régime. Reflet fidèle de la doctrine du patriciat, elle tente de démontrer que la République de Fribourg est un régime de droit divin. L'avoyer régnant qui est le chef de l'Etat trône sur un char de triomphe, juste au-dessous de l'œil de Dieu, qui seul lui donne sa légitimité et son pouvoir. Tout autour sont groupés les vertus et les effets du bon gouvernement de la République. La plupart de ces personnages sont reproduits ci-dessous (fig. 13-18), sauf la Discorde, repoussée par la Concorde vers l'angle inférieur de gauche, et le jeune garçon qui est juste à côté de celle-ci et qui représente probablement le canton de Fribourg, s'appuyant sur la Liberté helvétique.

Fig. 13 Couronné par la Sagesse, accompagné par la Justice et précédé de la Piété, l'«avoyer régnant», portant le sceptre du grand-sautier, trône sur le char de la République de Fribourg, tiré par deux couples de colombes, symbole de l'Amour.

comptes fut rationalisée et une académie de droit créée. D'entente avec l'évêque du diocèse, le Conseil supprima de nombreuses processions et fêtes religieuses, provoquant du même coup une forte réaction du monde rural, qui aboutit à la «révolution Chenaux» de 1781.

La transformation complète du premier étage de l'Hôtel de Ville entre 1775 et 1780 s'inscrit tout naturellement dans ce courant novateur, imperméable pourtant à toute modification d'ordre politique.

Le 19 janvier 1775 le trésorier Müller expliqua aux membres du Grand Conseil qu'il était temps de renouveler les tissus de leurs sièges et par la même occasion de rénover les salles de l'Hôtel de Ville[6]. Cinq jours plus tard le Grand Conseil nomma une commission de 12 membres, présidée par l'avoyer Werro et chargée de présenter les devis et les plans nécessaires. Dans cette «Rathhaus-Commission» se trouvaient plusieurs conseillers déjà très expérimentés en matière de construction et d'aménagement intérieur, principalement Nicolas-François-Xavier-Aloys Fegely de Prez, qui était à la fois architecte amateur et directeur de travaux. Ayant présidé la Commission de bâtisse de l'Académie, il avait ou allait diriger d'importants chantiers comme l'église de Tours, le château de Greng et diverses maisons en ville, et devait être en relation étroite avec Charles de Castella, qui avait donné les plans de plusieurs de ces édifices[7].

Les travaux de la commission, dont les délibérations n'ont pas été conservées, furent présentés au Grand Conseil le 16 mai suivant. On ignore si les plans prévus correspondaient à ce qui a finalement été exécuté et s'ils avaient été dessinés par un architecte ou simplement par Fegely lui-même[8]. Le Grand Conseil accepta les propositions qui lui étaient faites et accorda un crédit de 3000 écus pour rénover toutes les pièces, y compris le «vestibule».

Le 18 juillet quelques voix prudentes demandèrent qu'on déplaçât durant les travaux le coffre de l'argent de guerre déposé dans la tourelle d'angle de la salle du Petit Conseil (fig. 108). Mais la vigilance accrue du concierge et de la garde de ville parut suffisante à la majorité. La rénovation débuta par la salle du Petit Conseil, qui s'en alla siéger à la Chancellerie[9]. En août, on livra de la chaux et du gypse pour le nouveau plafond[10], dont le décor de stuc, extrêmement simple, fut payé à Simon Purtschert au début septembre[11]. A partir du mois d'août et jusqu'en octobre, les dépôts du Werkhof et de Miséricorde livrèrent les pierres des cheminées des nouveaux poêles[12], et André Nuoffer reçut un

3 AEF, MC 265, 386-387, 412; MC 266, 343; CT 510, 46, 48-51. Le menuisier de ville Gachoud reçut de nombreux acomptes importants en 1714-1715, mais sans aucune mention des travaux exécutés. Nous proposons néanmoins de lui attribuer les bancs du Grand Conseil, car aucun paiement significatif n'est alors fait à un autre menuisier.

4 AEF, CT 543, 100, 101v, 106v. Presque en même temps on commanda à Joseph Wicki les bancs des avoyers à l'église St-Nicolas (AEF, CT 543, 68v, 69, 76; STRUB, MAH FR II, 118, fig. 114).

5 Sur cette tentative et la période en général, voir Georges ANDREY et Marius MICHAUD, in: Histoire du canton de Fribourg II, Fribourg 1981, 730s.

6 AEF, MC 326, 41, 48, 295, 426, 592; LA 5, 14v. Pour ne pas multiplier les notes, nous indiquons ici toutes les références aux travaux de 1775, trouvées dans le manual du Conseil.

7 Voir en particulier son Livre de raison 1775-1812, où il tient les comptes de plusieurs chantiers (AEF, Fonds Fegely). Pour ses travaux sous l'Helvétique, voir Aloys LAUPER, in: Fribourg 1798: une révolution culturelle?, Musée d'art et d'histoire, Fribourg 1998, 87.

Fig. 14 Portant les Tables de la Loi, la Vraie Religion avec la flamme de l'Amour de Dieu au front étend la main sur l'autel du sacrifice. A ses pieds, l'Hérésie est vaincue, malgré son masque séduisant. A gauche, deux angelots présentent l'Evangile et le Saint-Sacrement.

important acompte, sans doute pour les poêles du Petit Conseil, le 18 décembre[13]. Pendant ce temps les menuisiers Johann Adam Vogel, Hans Georg Bendel et Bentz Rämy exécutaient probablement les boiseries, le marchepied, le parquet et les portes. Quant aux fauteuils, ils ont été rembourrés et couverts par le tapissier Grauser avec le tissu fourni par le marchand Girard. Les travaux se terminèrent en janvier 1776, par le paiement d'une nouvelle vitrerie.

On attendit le début de l'été suivant pour entreprendre la transformation plus conséquente de la salle du Grand Conseil. Durant les travaux, les Deux-Cents allèrent siéger dans la salle de billard du Collège St-Michel[14]. Comme on avait décidé de surélever le nouveau plafond de 70 cm environ (fig. 6) et de modifier le plan de la salle, en reconstruisant la cloison nord et en régularisant le côté est (fig. 4), les travaux de charpenterie ont dû être assez lourds. Ce sont probablement les ouvriers du Hof qui les ont réalisés sous la direction de Rodolphe Zumwald, «Holtz-Werkmeister», qui allait recevoir une importante gratification à la fin du chantier[15]. De juin à septembre, de grandes quantités de chaux et de gypse furent livrées pour la salle des Deux-Cents, mais aussi pour le vestibule. Le stucateur Simon Purtschert travailla au décor du plafond d'août à octobre semble-t-il, alors qu'André Nuoffer préparait les deux poêles, dont le paiement allait s'échelonner jusqu'en 1778[16]. Cette fois, l'exécution des lambris, du marchepied, du parquet et des portes fut attribuée aux menuisiers Joseph Wicky et Dietrich Kistner, qui reçurent au moins 445 écus. Au début janvier 1777, le vitrier fut payé pour les fenêtres et le 21 du même mois le trésorier Uffleger nota que les 3000 écus accordés par le Conseil en 1775 avaient été entièrement dépensés sous le contrôle du Secret François-Pierre-Sébastien Gottrau de Granges[17]. Le 30 janvier la commission annonça aux Deux-Cents que le crédit étant épuisé, elle devait boucler ses comptes[18]; dans le même temps elle demanda une rallonge de 43 louis d'or (289 écus) pour l'achat de deux superbes pendules chez l'horloger Funk de Berne[19] (fig. 32). Cependant, les travaux n'étaient pas tout à fait terminés. Comme on ne voulait pas demander de crédit supplémentaire, on paya les factures qui étaient en suspens et celles qui suivirent, avec l'argent de la trésorerie et par d'autres moyens que nous n'avons pu préciser. Dans le courant de 1777, le stucateur Purtschert reçut encore un gros acompte, pour son travail aux Deux-Cents probablement[20], et vers la fin de l'année on trans-

8 En 1776 il a notamment dressé les plans d'un important tombeau voûté en marbre à l'Hôpital des Bourgeois (AEF, Fonds Odet n° 5, 69) et en 1790 il donnera ceux de la cure d'Autigny (Apollinaire DELLION, Dictionnaire historique et statistique des paroisses catholiques du canton de Fribourg I, Fribourg 1884, 266-267).

9 AEF, CT 547, 37v.

10 Pour le descriptif des travaux, nous nous basons sur deux documents que nous avons trouvés aux Archives de l'Etat dans un fonds appelé «Divers» (AEF, Divers, Comptes 3-11, Dossier 3). Intitulés «Compte De la Maison de Ville 1775, N° 3A» et «Compte de la Maison de Ville les Resû et Liverance faite depuis le 12 fevrier 1776, N° 3B», ces feuillets écrits par le Secret François-Pierre-Sébastien Gottrau de Granges et contresignés par le chancelier François-Philippe-Magnus Castella indiquent les noms de la plupart des artisans, mais ne précisent généralement pas les travaux qu'ils ont exécutés. Ces comptes nous permettent en tout cas de proposer une chronologie relativement précise du chantier. Quand cela nous paraît évident, grâce à l'indication du métier et de la chronologie justement, nous indiquons les travaux que les artisans ont dû effectuer.

Fig. 15 L'Abondance est représentée par deux jeunes femmes tenant la corne d'Amalthée, regorgeant de fruits, de fleurs et d'épis. Ce groupe est l'un des plus charmants de l'œuvre de Locher, par la grâce un peu gauche de ces figures féminines.

forma la salle des Pas perdus. En décembre 1779, Dominique Martinetti fut payé pour la table du Grand Conseil[21] et dans le courant de l'année suivante il exécuta des travaux de sculpture pour cette même salle[22], probablement le trophée au-dessus de la porte d'entrée (fig. 25) et peut-être le décor des lambris (fig. 24). C'est ainsi que se termina la transformation des salles de l'Hôtel de Ville, sans toutefois que les peintures du plafond des Deux-Cents, évoquées par un auteur anonyme en 1780[23], n'apparaissent dans les documents officiels que nous avons consultés.

De plan légèrement quadrangulaire (9 x 10 m environ), la salle du Petit Conseil, au décor très sobre, présente un lambris de hauteur en sapin, à deux panneaux, le second étant légèrement chantourné. Maintenu semble-t-il au même niveau que celui du XVIe siècle[24], le plafond de plâtre est simplement rehaussé d'un faisceau enrubanné, soulignant le pourtour de la salle. Alors que les deux poêles symétriques marquent les angles de la pièce vers l'entrée, un marchepied réservé aux fauteuils des conseillers longe les trois autres côtés (fig. 30).

La salle des Deux-Cents, de plan presque carré (13 x 13 m environ), montre un décor nettement plus riche. Le lambris de hauteur en chêne fait alterner des panneaux rectangulaires à festons et à guirlandes, séparés chaque fois d'une sorte de pilastre (fig. 64-65). La gorge du plafond est rythmée de consoles (fig. 70), soutenant une corniche où s'appuient les trophées (fig. 26-28) et les médaillons d'angle (fig. 21). Le miroir central avec son riche encadrement souligné de festons et de nœuds de rubans est comme en suspension au milieu de ce large plafond (fig. 1). Tout comme dans la salle du Petit Conseil, un marchepied occupait trois côtés de la pièce[25], cédant la place vers l'entrée aux deux poêles symétriques.

Entre Louis XV et Louis XVI

Bien que les salles du Petit et du Grand Conseil aient été conçues selon le même schéma, une différence frappe immédiatement. Le lambris du Petit Conseil de 1775 est encore d'esprit Louis XV, alors que celui du Grand Conseil est lui nettement de style Louis XVI. Si les festons et les guirlandes, accentuant le caractère néo-classique, devraient être des adjonctions du sculpteur Martinetti de 1780, les panneaux rectangulaires à retraits et tout le décor de stuc datent bel et bien de 1776. Le nouvel Hôtel de Ville d'Yverdon, construit et aménagé de 1770 à 1773, présente la même particularité: le lambris de la salle du Conseil des Vingt-Quatre est de style Louis XV, mais celui de la salle du Conseil des Douze est de style Louis XVI[26]. Tous deux ont pourtant été réalisés par le même menuisier,

11 Dans les sources, le nom du stucateur Purtschert est orthographié de plusieurs manières. C'est la raison pour laquelle nous l'avons appelé Burger dans notre précédente publication (ANDREY 26). Issu d'une importante dynastie du Vorarlberg, il a été toléré à Fribourg le 4.12.1754 (AEF, SS B 405).

12 AEF, Comptes du Baumeister 1771-1800, N° 19d, 2, 25, 26, 41.

13 Le compte cité à la n. 10 mentionne un paiement de 150 écus, sans indiquer s'il concerne les poêles du Petit Conseil. Mais la chronologie des travaux nous oblige à tirer cette conclusion. Voir aussi ci-dessous p. 29.

14 AEF, MC 327, 402, 414, 453; LA 6, 6. Même remarque que pour la n. 6.

15 AEF, CT 547, 69v (23.1.1778).

16 AEF, Fonds Fegely, Livre de raison 1775-1812, n.p., paiement du 14.3.1778 par N.-Fr.-X.-A. Fegely.

17 AEF, CT 547, 52v.

18 AEF, MC 328, 74-75.

19 AEF, CT 547, 52v ; CT 547b, 215v. Le nom de l'horloger Funk est cité seulement dans l'étalon du compte (547b). Cf. VON FISCHER 16-19.

selon ses propres plans. C'est sans doute la volonté de conférer à la salle du Grand Conseil fribourgeois un caractère représentatif et solennel qui explique le choix du style «à l'antique». Le délai d'une année entre l'aménagement du Petit et du Grand Conseil pourrait-il néanmoins expliquer la différence de style? Il faudrait alors supposer un changement d'option de la commission, ou l'intervention d'un tiers. Même si on lui connaît l'un ou l'autre antécédent en ville de Fribourg[27], l'aménagement de la salle des Deux-Cents est le premier exemple important de style néo-classique dans notre canton, particulièrement pour le stuc.

A partir des années 1740, plusieurs salles de Conseil de la Suisse occidentale ont été rénovées, ou aménagées dans de nouveaux hôtels de ville: Morges vers 1743, Morat en 1750-1751, Nidau en 1756-1759, Moudon en 1768 et Yverdon en 1770-1773[28]. Malgré de nombreuses différences, ces aménagements relèvent tous grosso modo du même type, avec un lambris de hauteur généralement sombre, parfois traité «à la Capucine»[29], un plafond de plâtre ou de tonalité claire, des poêles monumentaux et des bancs muraux sur marchepied. Les transformations de l'Hôtel de Ville de Fribourg, à partir de 1775, s'inscrivent parfaitement dans ce courant régional. Les membres de la «Rathhaus-Commission» devaient bien sûr connaître ces réalisations récentes.

La qualité des lambris et des stucs de la salle de Fribourg, l'intérêt considérable des peintures et des poêles donnent sans doute plus d'importance à cette réalisation qu'à celles des villes «bernoises» citées plus haut. On est en revanche très loin de la qualité de l'Hôtel de Ville de Neuchâtel (1784-1790), de niveau international, et de ce qu'aurait pu être le nouvel Hôtel de Ville de Berne, projeté dès 1788, mais non réalisé[30].

Le décor et les images étaient sans doute importants pour les conseillers, mais leur souci premier a toujours été leur siège et leur place dans la salle du «Deux-Cents», qui était composé du Petit Conseil (24), des quatre bannerets, des Soixante et de 112 représentants des quartiers (28 par bannière)[31]. En 1518, on prit pour modèle les sièges du Rathaus de Berne[32], connus par un tableau des alentours de 1600, où l'on voit les membres du Petit Conseil assis sur un banc mural à marchepied et les autres sur des bancs sans dossier[33]. En 1714, à Fribourg, on refit les sièges, le sol et le marchepied sans

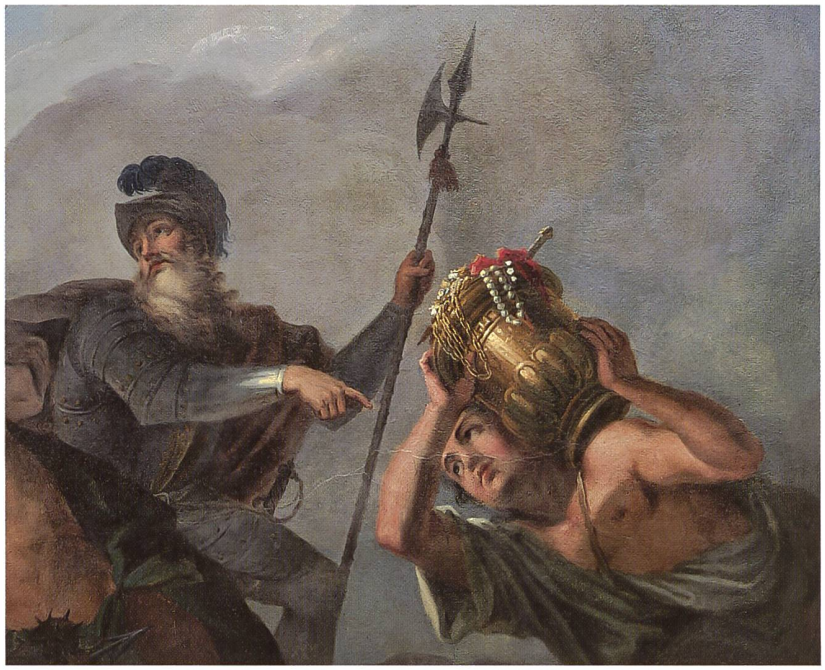

Fig. 17 La Force armée désigne la Richesse, dont elle est garante. Conscient du passé, mais aussi prévoyant, le vieux soldat, tel Janus, a un double visage, celui de droite à peine visible.

Fig. 16 La Concorde couronnée de fleurs pointe son faisceau, symbole d'union.

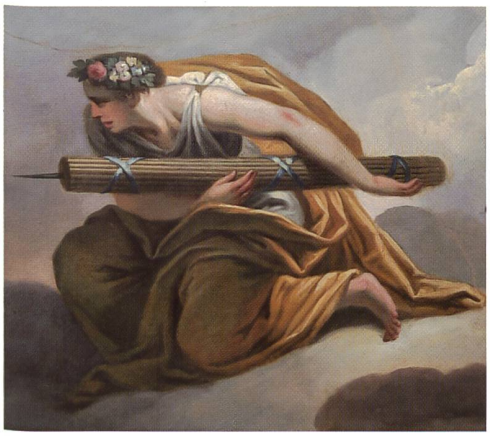

Fig. 18 La Paix, jeune femme voilée et pensive, accompagnée d'un agneau.

20 Cette mention et les suivantes, sauf avis contraire, se trouvent, dans le Livre de raison de F.-N.-X.-A. Fegely, cité à la n. 16. Malheureusement le haut de la page qui concerne «la Maison de Ville» a été mangé par l'humidité et une série de paiements ont ainsi été perdus.

21 Il pourrait éventuellement s'agir de l'actuelle table du Conseil communal de Fribourg.

22 AEF, CT 547, 156; CT 548b, 256.

23 «La Salle des Deux Cents est belle; le plafond peint par un artiste Fribourgeois, représente plusieurs traits de notre histoire nationale, entr'autres l'Hermite Nicolas de Flue sollicitant les huit anciens Cantons à recevoir Fribourg et Soleure dans la Confédération Helvétique» (Anonyme, Petite course dans les Alpes 1780, in: Le Conservateur suisse VIII, Lausanne 1817, 432).

24 STRUB, MAH FR I, 275.

25 Relevé sommaire effectué par Gilles Bourgarel du Service archéologique cantonal, juin 1999.

26 Monique FONTANNAZ, L'Hôtel de Ville d'Yverdon VD et son logis, Berne 1990, 18-20.

doute. On ignore pourtant le nombre de longs bancs rembourrés, à dossier, qui furent alors commandés, mais en 1827 on en signalait encore 33 (dans les deux salles)[34]. Pour autant qu'ils aient tous mesuré 3,5 m de longueur et que l'espace réservé à chaque conseiller fût de 60 à 65 cm environ (norme du XIXe siècle[35]), on aurait pu y asseoir près de 190 personnes. Comme les avoyers, le chancelier, les bannerets et quelques autres disposaient de sièges indépendants, les Deux-Cents pouvaient parfaitement tenir sur cette trentaine de bancs. L'expert François Merlin a repéré huit pièces anciennes, de cette époque-là, de deux modèles différents[36]. Réservés aux membres du Petit Conseil, ceux qui ont le dossier droit (fig. 29) devaient être placés sur le marchepied le long des parois. Ceux qui ont le dossier ondé devaient se trouver au milieu de la salle, rangés peut-être en deux groupes d'une douzaine de pièces, de part et d'autre de l'allée centrale.

Le 14 juillet 1750, abordant une question toujours sensible, le Conseil revit la distribution des places en fonction de l'ancienneté et du quartier représenté[37]. Quelques années plus tard, dans le souci de mieux marquer la hiérarchie tout en améliorant le confort, les membres du Petit Conseil s'attribuèrent des fauteuils personnels, qui furent posés sur le marchepied, à la place des bancs muraux, transférés sans doute dans la salle voisine, où l'inventaire de 1827 n'en signalera pas moins de treize.

Les peintures de Locher

Si la rénovation de 1775-1780 a permis de conserver le mobilier existant et de maintenir sa disposition, elle a en revanche sacrifié une partie de l'iconographie remontant aux époques précédentes[38]. Assez mal connue il est vrai, cette iconographie devait correspondre à celle des autres hôtels de ville de l'ancienne Confédération, où l'on cherchait toujours à montrer les vertus du bon gouvernement, à affirmer la liberté d'Etats, qui ne dépendaient d'aucun seigneur, et à valoriser l'alliance entre les cantons. De fait, le programme des peintures du plafond du Grand Conseil fribourgeois et celui des poêles qui les accompagnent ne dérogent pas à cette tradition[39].

Composé d'une allégorie centrale en couleur et de quatre médaillons historiques en grisaille, le cycle de peintures du plafond doit être entièrement attribué à Gottfried Locher, le meilleur peintre fribourgeois de l'époque[40]. Mentionné pour la première fois en 1780, le cycle a dû être réalisé à la fin des travaux de transformation de la salle, dans les derniers mois de 1776 ou au début de 1777. En effet, au cours des années suivantes, on ne mentionne aucun transfert des députés dans un autre lieu, afin de permettre l'exécution de tels travaux.

Illusionniste et allégorique, la peinture centrale représente l'Apothéose de la République de Fribourg[41] (fig. 12). Le cadre rectangulaire, arrondi

Fig. 19 Le duc d'Autriche Albert VI de Habsbourg affranchit la ville de Fribourg le dimanche précédant la fête des Rameaux de 1450.

Fig. 20 Trônant sous un écu à ses armes, la duchesse Yolande de Savoie affranchit définitivement la ville de Fribourg le 10 septembre 1477 à Turin.

27 Cf. Marc-Henri JORDAN, in: Charles de Castella. Le dessin d'architecture, Musée d'art et d'histoire, Fribourg 1994, 101.

28 Marcel GRANDJEAN, in: MAH VD I, 403; Paul BISSEGGER, in: MAH VD V, 165; Hermann SCHÖPFER, in: KDM FR V, à paraître; Rathaus Nidau. Umbau und Restaurierung 1992-1994, Nidau 1994; Monique FONTANNAZ, L'architecture à Moudon au XVIIIe siècle, mémoire de licence inédit, Lausanne 1976, 11-13; FONTANNAZ (cf. n. 26). Nous ne savons rien de la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville de Romont, construit en 1760 et détruit en 1955.

29 Soit en bois naturel. Ce type était réservé en France aux pièces qui avaient une destination sérieuse, comme les cabinets de travail (Bruno PONS, Grands décors français 1650-1800, Dijon 1995, 203). Deux exemples antérieurs importants peuvent être signalés: la salle du Petit Conseil de Genève de 1711 (Barbara ROTH-LOCHNER, Les boiseries de la salle du Conseil d'Etat, in: Genava, n.s., 28(1980), 147-154) et celle de l'Etat extérieur de Berne de 1729-1731 (Paul HOFER, in: KDM BE II, 20s).

30 Jean COURVOISIER, in: MAH NE I, 165-187; «währschafft, nutzlich und schön». Bernische Architekturzeichnungen des 18. Jahrhunderts, Bernisches Historisches Museum, Bern 1994, 164s.

31 Sur les Conseils, voir notamment Jean CASTELLA, L'organisation des pouvoirs politiques dans les constitutions du canton de Fribourg, Fribourg 1953.

32 AEF, MC 35, 62v.

33 Dario GAMBONI, in: EMBLÈMES DE LA LIBERTÉ 343-344.

34 AEF, Intendance des bâtiments, Registre contenant l'inventaire des meubles et immeubles rattachés aux châteaux des diverses préfectures du canton, n.p., rubrique Fribourg.

35 AEF, TP, dossier Hôtel cantonal n° 3, enveloppe 2, lettre du 15.5.1897.

36 MERLIN 1, 6, 8-9.

37 AEF, MC 301, 225.

38 Cf. ci-dessous p. 78s.

Fig. 21 Gottfried Locher, Histoire de la fondation de Fribourg, de son affranchissement et de son entrée dans la Confédération, 1776-1777, quatre médaillons peints en camaïeu sur enduit de chaux, 123 x 107 cm; chaque événement est daté en chiffres romains au bas de la scène; cadres en stuc de Simon Purtschert, 1776. Conçu comme une chronique illustrée, ce cycle historique s'inspire probablement de l'opuscule de Johann Conrad Fäsi de 1776, reproduit ci-dessous (fig. 23). La première scène représente Berthold IV, duc de Zaehringen, fondant la ville en 1179 (c'était la date communément admise à l'époque). Accompagné de sa suite et de ses armoiries, le fondateur montre Fribourg telle qu'elle se présentait au XVIIIe siècle. Le geste de Berthold IV n'est pas sans rappeler celui de la fontaine de la Vaillance (1549-1550), longtemps prise pour le duc de Zaehringen.

Fig. 22 Nicolas de Flue intervient à la Diète de Stans le 22 décembre 1481, permettant ainsi à Fribourg et à Soleure d'entrer dans la Confédération.

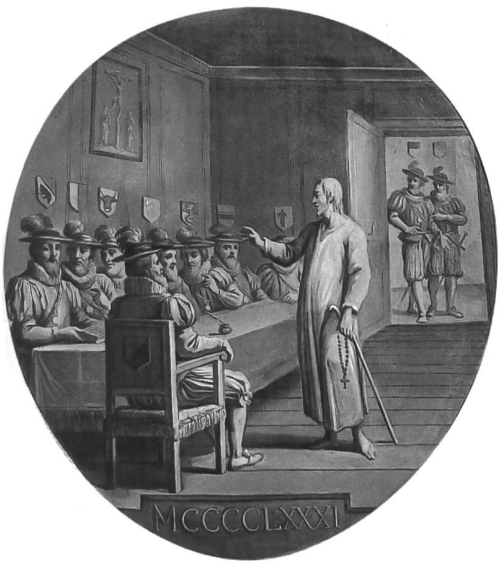

sur deux côtés, ménage une ouverture céleste. Une spirale de nuées monte jusqu'à la trouée d'azur qui marque le zénith de la composition. L'œil de Dieu inscrit dans le triangle de la Trinité envoie ses rayons vers le char de triomphe de la République. Trônant sur une draperie écarlate, l'«avoyer régnant» qui porte une cuirasse[42] tient le sceptre dit du grand-sautier (fig. 111), qui est à la fois le signe du pouvoir de juridiction détenu par le chef de l'Etat, au nom du Grand Conseil, et l'emblème de la souveraineté du canton. Trois figures allégoriques, sans attribut, l'assistent. La Sagesse le couronne, la Justice siège à ses côtés et la Piété le précède[43]. Son char est tiré par deux couples de colombes, symbole de l'Amour, conduites sous le joug par des putti (fig. 13). Cette représentation du bon gouvernement de la République de Fribourg montre qu'elle tient sa légitimité, sa souveraineté et son pouvoir judiciaire de Dieu lui-

Nachrichten
und
Urkunden
zur Beleuchtung
der Freiheit
und Unabhängichkeit
der
Republik Fryburg
in der Eidgenoßschaft.
HALLE
bey J. J. Gebauers Witwe und Joh. Jacob Gebauer.
1776.

Fig. 23 J. C. Fäsi, Nachrichten und Urkunden zur Beleuchtung der Freiheit und Unabhänglichkeit der Republik Fryburg in der Eidgenossschaft, Halle 1776.

même, qu'elle exerce la puissance qu'il lui confère avec justice et sagesse, toujours animée par des sentiments d'amour et de piété.

Sur le pourtour sont disposés les vertus et les effets du bon gouvernement. Le groupe qui est au-dessous du char de la République est le plus nombreux et le moins homogène. Traité en grande partie dans des tonalités plutôt sombres, il sert également de repoussoir pictural. Au milieu de ce groupe se tient un jeune homme, regardant le spectateur. Portant le même costume que les Suisses visibles sur les médaillons d'angle, il est semble-t-il la seule figure non allégorique de la composition. Représentant sans doute le canton de Fribourg[44], il s'appuie sur la Liberté des confédérés, qui est incarnée par une femme vue de dos, sur le point d'être coiffée de son principal attribut, le chapeau[45], et tenant dans l'ombre un morgenstern, une flèche et une pomme (allusion probable à Guillaume Tell[46]). A droite, un vieux soldat à deux visages[47], la Force armée sans doute, montre qu'elle assure et garantit la Richesse, qui soulève sur son épaule un lourd vase, débordant de bijoux (fig. 17).

Le côté gauche montre la Concorde (fig. 16), couronnée de fleurs, pointant son faisceau, symbole d'union, vers la Discorde qui a les cheveux pleins de serpents et une torche à la main. Cette figure est comme rejetée hors de la composition, suivant l'un des principes de la peinture illusionniste baroque, même si le cadre néo-classique est strictement respecté. Egalement tournée vers cet angle, qui est en quelque sorte le point le plus bas de la scène, l'Hérésie, l'autre figure négative de cette Apothéose, est un vieillard terrassé, présentant un gros livre avec des caractères grecs et hébraïques[48]. Il a dû retirer son masque séduisant face à la Vraie Religion assise près d'un autel de sacrifice, avec en mains les Tables de la Loi et au front la flamme de l'Amour de Dieu. Deux angelots élèvent le Saint-Sacrement et les Saintes Ecritures[49] (fig. 14). Plus loin, la jeune femme voilée, accompagnée d'un agneau, devrait être la Paix[50] (fig. 18), qui, alliée à la Concorde, génère l'Abondance, que l'on voit représentée sous les traits de deux autres jeunes femmes tenant une corne, regorgeant des fruits de la terre (fig. 15).

Fig. 24 Guirlande de lambris, exécutée probablement par Dominique Martinetti en 1780, tilleul sculpté, 54 cm de longueur.

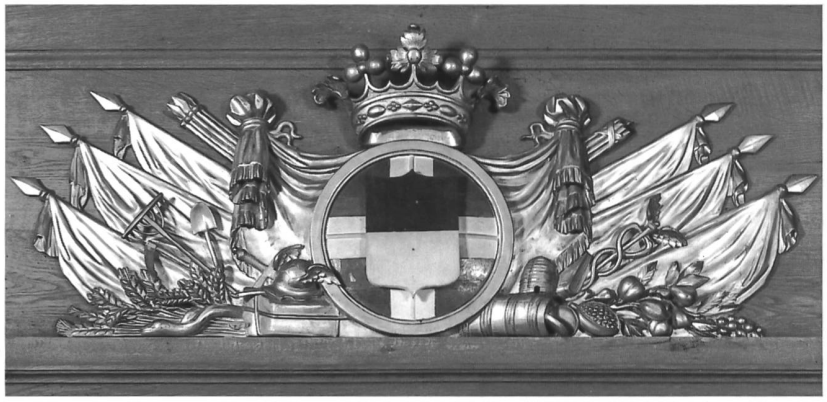

Fig. 25 Trophée surmontant la porte d'entrée, exécuté probablement par Dominique Martinetti en 1780, bois sculpté, doré et peint, 139 x 52 cm, le disque aux armes de Fribourg et de la Confédération date de 1882. Couronne ducale, draperie, faisceau, bannières militaires et attributs de l'agriculture et du commerce.

Le meilleur de tous les gouvernements

Cette image idéalisée de la République de Fribourg est, en Suisse, l'ultime exemple des allégories républicaines de type baroque, telles qu'on les voit à Berne, Lucerne ou Zurich. Dans ces trois exemples cependant, une figure féminine, héritière de la déesse urbaine antique, incarne «Berna», «Lucerna» et la «Republica Turicensis»[51]. Au plafond du Grand Conseil fribourgeois, le passager du char de la République n'est pas une déesse-ville mais une représentation idéale du chef de l'Etat. Cela confirmerait la non-existence de «Friburgia», relevée naguère par Georges Andrey[52]. Quant aux vertus et aux effets du bon gouvernement, ils ne diffèrent pas de ceux des autres cantons, si ce n'est que la Vraie Foi est ici catholique.

Depuis sa création jusqu'à la fin de l'Ancien Régime, la peinture centrale de Locher a certainement dû être évoquée dans les discours officiels. Elle pouvait servir à exalter les fondements de l'Etat, à défendre ses valeurs et à vanter ses mérites. Les plus conservateurs, comme l'avoyer François-Romain Werro, connu pour son éloquence, ont dû se réclamer d'une image aussi parfaite, au moment même où les institutions se voyaient contester durant les années 1780.

De fait, cette peinture est un reflet fidèle de la doctrine politique du patriciat. Pour en connaître la substance, nous avons dépouillé

39 Pour la définition de l'iconographie républicaine des hôtels de ville suisses, voir le précieux catalogue EMBLÈMES DE LA LIBERTÉ, en particulier les textes et les notices de Thomas FRÖSCHL, François de CAPITANI et Dario GAMBONI. L'essai d'identification des personnages allégoriques du plafond du Grand Conseil repose en partie sur ces textes, spécialement ceux qui concernent l'Hôtel de Ville de Berne. Nous avons aussi consulté évidemment quelques classiques, comme Cesare RIPA, Iconologie, Paris 1644, J.-B. BOUDARD, Iconologie, Vienne 1766; ainsi que Virginie BAR, Dominique BREME, Dictionnaire iconologique, Paris 1999.

40 Pour l'attribution de toutes les peintures du plafond à Gottfried Locher, voir ANDREY 33; sur le peintre et son œuvre, voir Marc-Henri JORDAN, in: Dictionnaire biographique de l'art suisse I, Zurich 1998, 645-646.

41 Les interprétations proposées jusqu'à maintenant (STRUB, MAH FR I, 286-287; François WALTER, La Suisse urbaine 1750-1950, Carouge-Genève 1994, 160; ANDREY 32) sont à la fois insuffisantes et inexactes. Même si nous proposons ici une lecture plus cohérente, notre identification des figures n'est pas certaine. Il faudrait trouver un document explicatif de l'époque, pour identifier le message précis de cette peinture. Les dictionnaires iconologiques ne peuvent suffire, car il y a parfois entre eux des divergences et on les a souvent employés avec quelque liberté.

42 Nous avions cru y voir une femme, comme on pourrait s'y attendre pour une allégorie républicaine (ANDREY 32), mais un examen attentif des détails du costume et de l'anatomie ne laisse guère de doute.

deux recueils manuscrits, contenant plusieurs discours prononcés par des conseillers d'Etat entre 1770 et 1790[53]. L'un d'eux a été écrit par Beat-Nicolas-Augustin Müller, le trésorier qui est à l'origine des transformations de l'Hôtel de Ville en 1775, et qui fut sans doute l'un des conseillers les plus réformateurs du point de vue économique et financier. Ayant fondé sa propre banque en 1765 et admirateur de Necker, il encourageait l'Etat à investir de grosses sommes à l'étranger, afin d'«importer» du numéraire dans le canton, qui n'en avait pas assez pour se développer. Mais lorsqu'il était amené à présenter un nouveau bailli à Vuippens, à Bulle, à Attalens ou à Gruyères, il savait se faire le porte-parole emphatique du régime de Leurs Excellences. Devant des sujets peut-être crédules, il allait jusqu'à prétendre que Fribourg pouvait «donner à l'univers entier un modèle du meilleur de tous les gouvernements».

Sa pensée était forte, mais courte: face au désordre causé par l'homme, Dieu s'est choisi des lieutenants sur terre, qui ont traduit en codes la loi divine et qui doivent lui rendre des comptes. Dans les républiques, ces maîtres aspirent seulement à être les «Pères des peuples», comme Dieu est le Père du genre humain. L'amour, qui est un don du ciel et du christianisme, règle les rapports entre le souverain et ses sujets. Voulue par Dieu, la subordination est l'expression d'un amour réciproque: paternel de la part des souverains et filial de la part des sujets. Ce «retour d'amour filial» consiste essentiellement «dans l'observance et l'exécution (des) ordres» des gouvernants, toujours soucieux du bien-être commun.

Le Vice pourtant n'épargne pas la République, qui a aussi des ennemis extérieurs. Mais c'est justement l'amour réciproque et la concorde régnant dans le pays qui sont «le Boullevard le plus assuré» de la Souveraineté, de la Liberté, de la Religion, de la Prospérité et du Bonheur. «Voilà (...) en peux de mots le fidel tableau de notre felicité», conclut le conseiller Müller.

Les troubles singinois de 1780, la «révolution Chenaux» de 1781 et les revendications des bourgeois communs de Fribourg n'ébranlèrent pas ce credo, mais le conseiller émailla désormais ses «harrangues» de sévères mises en garde à l'adresse du peuple et de condamnations sans appel des écrits des Lumières.

Ainsi, la plupart des ingrédients de l'allégorie de Locher, destinée à conforter Leurs Excellences et à impressionner leurs invités, se retrouvent dans les discours des conseillers, qui ne cessaient de faire l'apologie du système auprès de leurs sujets. La République de Fribourg est un régime de droit divin. Le chef de l'Etat est le lieutenant de Dieu. La République a pour fondements la Liberté, la Concorde, la Vraie Religion et la Paix, qui assurent la Prospérité et le Bonheur du pays. L'Amour, qui revient comme un leitmotiv dans tous les discours, est le vrai mobile du prince dans son action pour le bien de ses sujets. Ce message résolument conservateur, qui n'était plus acceptable depuis 1798 et à nouveau depuis 1830, n'empêchera pas cette peinture brillante d'être toujours considérée comme l'élément le plus important de la salle, souvent mentionné dans les guides.

Egalement de Locher, comme nous l'avons montré il y a quelque temps déjà[54], les mé-

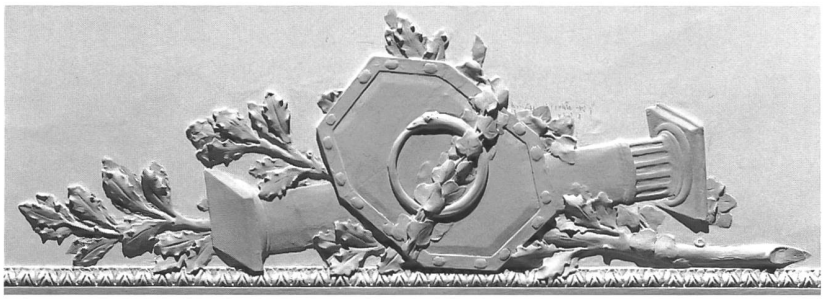

Fig. 26 Simon Purtschert, Trophées du pourtour du plafond, 1776, stuc, 180 cm de longueur. Colonne de la Sûreté, bouclier de la Force, serpent se mordant la queue, de la Persévérance.

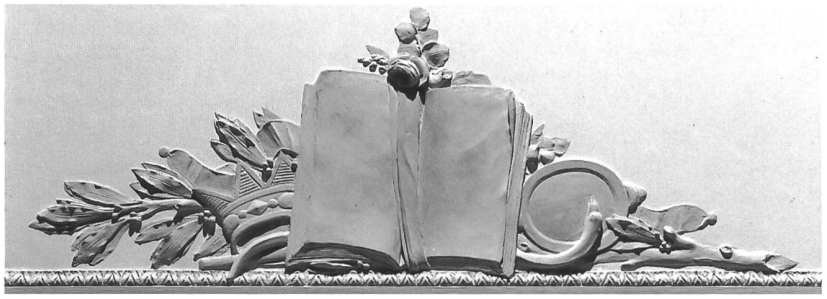

Fig. 27 Livre de la Sagesse, serpent et miroir de la Prudence, couronne de la Souveraineté, lauriers de la Gloire.

Fig. 28 Le Soleil de Justice, inscrit dans un miroir, attaché par un ruban à un livre et à un glaive, autres attributs de cette vertu cardinale.

43 Pour la Sagesse couronnant une allégorie urbaine, voir EMBLÈMES DE LA LIBERTÉ 256-257. Pour l'identification du groupe, nous nous référons à une source indirecte, le poème officiel composé pour François-Nicolas-Marc-Ignace Gady, nommé avoyer le 15.11.1752 (AEF, Impr. 2747). L'un des vers annonce: «Dann den Scepter werden führen Weisheit/From= und Gerechkigkeit.» Il ne s'agit évidemment que d'une proposition.

44 Sur ce costume et son emploi, voir n. 67 Pour l'utilisation de jeunes garçons habillés de cette manière, comme représentants des cantons, voir notamment une gravure du Festspiel de Glaris de 1892 (Hans Peter TREICHER, L'aventure suisse de siècle en siècle, s.l. 1991, 244).

daillons en grisaille situés aux angles du plafond racontent l'Histoire de la fondation de Fribourg, de son affranchissement et de son entrée dans la Confédération (fig. 19-22).

En 1772, le pasteur zurichois Johann Conrad Fäsi, qui avait déjà publié plusieurs textes sur Fribourg et qui avait été l'un des premiers membres de la Société Helvétique, obtint du chancelier François-Philippe-Magnus Castella de Gruyères des copies vidimées de plusieurs documents des archives fribourgeoises.

Quatre ans plus tard Fäsi publia ces actes, accompagnés d'une notice historique, dans la revue «Der Geschichsforscher», dirigée par J. G. Meusel, professeur à l'Université d'Erfurt, et imprimée par la Veuve Gebauer et Fils à Halle[55]. Ce texte, qui se proposait de «mettre en lumière la liberté et l'indépendance de la République de Fribourg», sortit également en tiré à part chez le même éditeur (fig. 23), avec une dédicace à Leurs Excellences, qui avaient autorisé la publication[56], alors qu'auparavant elles avaient toujours eu une sainte «horreur de publicité»[57]. Si quelques documents fribourgeois du XVe siècle ont ainsi été édités pour la première fois dans une importante ville universitaire de l'Allemagne orientale luthérienne, c'est sans doute en raison des contacts académiques de l'historien zurichois. On ignore quel fut l'écho de cette publication à Fribourg parmi les conseillers et les amateurs, mais elle a vraisemblablement poussé la «Rathhaus-Commission» à choisir pour les médaillons du plafond quatre événements que le pasteur Fäsi avait rendus plus dignes de mémoire par son opuscule.

Fig. 30 Fauteuil de conseiller, vers 1760 probablement, noyer sculpté, velours vert ciselé de 1999, hauteur du dossier 99 cm, largeur 67 cm, profondeur 65 cm. – Autrefois, les salles du Grand et du Petit Conseil disposaient chacune d'un marchepied mural, réservé aux sièges des 24 conseillers. Par chance, la salle du Tribunal a conservé cet aménagement, avec une vingtaine de crachoirs, munis d'une petite grille et d'un tiroir, comme la plupart des salles de Conseil du XVIIIe siècle.

45 EMBLÈMES DE LA LIBERTÉ 324-328.

46 Ibid. 178-197.

47 Constatation faite par Claude Verdon, chargé de la réalisation de la présente publication à l'Imprimerie MTL.

48 Renseignement d'Aloys Lauper.

49 Avec une citation de l'Evangile de Matthieu, 23, 22.

50 Il pourrait s'agir de la Patience également, mais le contexte nous fait opter pour la Paix, même si elle ne porte pas de palme.

51 Thomas FRÖSCHL, in: EMBLÈMES DE LA LIBERTÉ 356-358; Heinz HORAT, Luzern Rathaus, Bern 1981, 21-22; Peter JEZLER, in: KDM ZH I, 323-326.

52 Lieux de mémoire fribourgeois, AF 61/62(1994-1997), 130.

53 AEF, Législation et variétés n.s. 163, n.p. (Registre des discours et des projets de B.-N-A. Müller 1769-1784); Fonds de Müller 18e s./1 (Recueil des discours et harangues de moi Nicolas Ratzé 1787-1791).

54 ANDREY 33-34.

55 Johann Georg MEUSEL (éd.), Der Geschichtsforscher, II. Teil, Halle 1776 (BCUF, J 1160).

56 Johann Conrad FÄSI, Nachrichten und Urkunden zur Beleuchtung der Freiheit und Unabhänglichkeit der Republik Fryburg in der Eidgenossschaft, Halle 1776 (BCUF, Grem. Broch. 8,4 et D 1611,1,4).

57 Alexandre DAGUET, Jean de Müller et les Fribourgeois, in: Bibliothèque universelle et revue suisse, octobre 1863, tiré à part, 3.

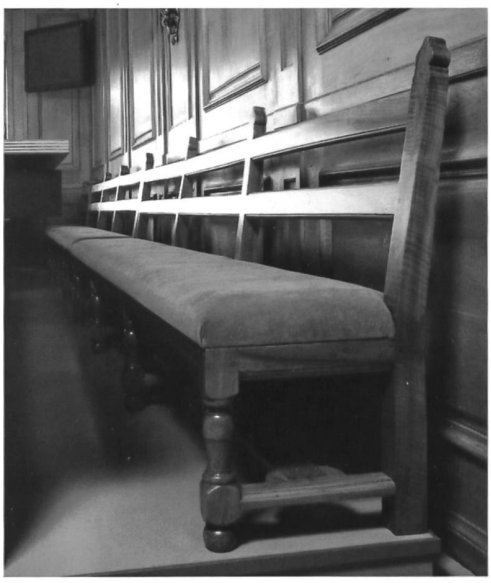

Fig. 29 Banc Louis XIII, datant de la fin du XVIIe siècle ou de 1714, noyer, velours vert de 1999, hauteur du dossier 99 cm, profondeur 45 cm, longueur 350 cm. Placés contre les parois, les bancs à dossier droit devaient être réservés aux membres du Petit Conseil, avant qu'on ne leur attribue des fauteuils. Des cinq pièces de ce type qui ont été conservées, quatre devraient dater de 1714, et la cinquième, que l'on voit au premier plan, pourrait éventuellement être un peu antérieure.

Petit traité de la liberté

En préambule à l'édition de l'acte d'affranchissement du 10 septembre 1477 et de trois autres documents de la période savoyarde, le pasteur présentait dans son introduction la fondation de Fribourg en 1179, l'affranchissement par le duc d'Autriche en 1450 et l'entrée dans la Confédération en 1481[58]. Ces événements avaient certes déjà été mentionnés dans plusieurs ouvrages ou manuscrits historiques, mais Fäsi a été le premier sans doute à en faire une sorte de petit traité de la liberté et de l'indépendance de Fribourg, fondé sur des documents retranscrits.

Le cycle débute par la fondation de Fribourg, en 1179, selon l'opinion communément admise à l'époque[59]. Berthold IV en armure, tel un per-

sonnage de cortège historique, montre la ville toute faite, dans son aspect moderne du XVIIIe siècle[60] (fig. 21). Contrairement aux cycles bernois[61], ni l'acte de fondation ni la construction ne sont ici représentés.

L'identification de la 2e scène, datée 1450, est assez délicate (fig. 19). Le pasteur Fäsi prétend que le dimanche avant la fête des Rameaux de cette année-là le duc Albert VI d'Autriche prononça l'affranchissement de la ville de Fribourg, mais il ne cite qu'un bref passage d'un document en latin, sans le publier[62]. Il s'agit en fait d'une lettre adressée aux Fribourgeois par le duc d'Autriche et qui leur fut remise par son maréchal Thüring de Hallwyl. Cet acte d'affranchissement, dont l'authenticité est douteuse et qui est semble-t-il perdu, a été retranscrit par le chanoine Fuchs dans sa chronique de 1687[63], dont des extraits ont peut-être été communiqués à Fäsi. Le chanoine ne mentionne pas que Fribourg a alors été cédé au frère d'Albert, Sigismond, qui confirma les franchises de la ville le 1er juin 1450[64]. Contrairement à ce que nous pensions[65], le tableau de Locher montre certainement le prétendu affranchissement concédé par le duc Albert, car autant Fuchs que Fäsi le considèrent comme une étape importante de la marche de Fribourg vers l'indépendance et la liberté.

La 3e scène montre Yolande, duchesse de Savoie, qui tend à un envoyé de Fribourg l'acte d'affranchissement du 10 septembre 1477, qui délie la ville de son serment de 1452 et la rend indépendante de tout seigneur[66] (fig. 20).

La 4e scène montre Nicolas de Flue intervenant auprès des délégués des huit cantons de la Confédération, à la Diète de Stans le 22 décembre 1481. Il réussit à les convaincre d'accepter Fribourg et Soleure, dont les représentants se tiennent sur le pas de la porte (fig. 22).

A première vue, les grisailles historiques de Locher n'ont pas beaucoup d'équivalents dans la peinture suisse de l'époque. Pourtant, l'examen des costumes permet de nombreux rapprochements. Dans les scènes de 1450, 1477 et 1481, les Fribourgeois et les Confédérés portent un costume de la seconde moitié du XVIe siècle, avec un chapeau à plume, un pourpoint, des manches et des hauts-de-chausses bouffants à crevés, déjà répandus dans la première moitié du siècle parmi les mercenaires, ainsi que la fraise, qui elle ne s'est imposée que vers la fin du siècle. Devenu typiquement suisse, cet «uniforme» militaire de la Renaissance, au caractère festif et théâtral, a été longtemps porté dans les cortèges et les commémorations historiques[67]. Voulant évoquer le XVe siècle, Locher ne pouvait que reprendre ce costume historique, qui du XVIIe au XIXe siècle a représenté les héros de la Liberté suisse, y compris les Waldstätten du XIIIe siècle. Par ce moyen, il montrait aussi la force du lien confédéral dans le programme iconographique de la salle du Grand Conseil.

Fig. 31 Fauteuil de l'avoyer régnant, par Joseph Wicki, 1758, noyer sculpté, velours vert ciselé de 1999, hauteur du dossier 131 cm, largeur 77 cm, profondeur 81 cm; à l'origine, il y avait au sommet du dossier un cartouche en bois doré, aux armoiries de l'Etat. – Comme l'avoyer régnant siégeait dans les deux salles, il disposait d'un fauteuil dans chacune d'elles. Les deux sont heureusement conservés: l'un est aujourd'hui réservé au président du Grand Conseil et l'autre au président du Tribunal cantonal. A la fois élégants et robustes, ces magnifiques fauteuils sont néanmoins modestes, comparés aux trônes de l'avoyer bernois. C'est justement cette simplicité relative qui leur permet d'être toujours en usage. D'une excellente facture, rehaussés de plusieurs rocailles, ces deux fauteuils Louis XV du menuisier Wicki comptent parmi les rares meubles fribourgeois du XVIIIe siècle dont on connaisse l'auteur et la date.

58 Sur cette période, voir la publication essentielle d'Albert BÜCHI, Freiburgs Bruch mit Oesterreich, sein Übergang an Savoyen und Anschluss an die Eidgenossenschaft, Freiburg 1897.

59 Pour l'historique de la date de fondation, voir DE ZURICH 1924, 21s.

Plusieurs éléments des scènes de 1450 et de 1477 semblent avoir été empruntés au cycle de l'Histoire de Berne, exécuté par Gotthard Ringgli en 1610. Ainsi, la composition du tableau représentant l'empereur Frédéric II remettant les franchises à une délégation bernoise en 1218 se retrouve plus ou moins dans la scène montrant l'affranchissement de Fribourg en 1477. Dérivé de l'œuvre de Ringgli, un projet de vitrail de Hans Jakob Dünz de 1613-1617 est encore plus proche de l'œuvre de Locher: Frédéric II a quasiment la même position que Yolande, sur son trône à baldaquin armorié[68]. De plus, sur la peinture de 1610, le personnage qui porte les nouvelles armoiries de Berne, à gauche de Frédéric II, a pratiquement la même pose et le même costume qu'Albert VI sur le médaillon daté 1450.

Pourtant, bien qu'il utilisât des sources picturales anciennes, Locher était bien de son temps, puisqu'il inscrivit les scènes de 1450 et de 1477 dans des intérieurs gothiques, comme la gravure française du XVIIIe siècle en donne quelques exemples[69]. Ici, l'historicité des événements est démontrée par la juxtaposition d'éléments d'architecture médiévale, de costumes et de mobilier Renaissance. Cette manière, qui fait tout l'intérêt de ces médaillons dans l'histoire de la peinture suisse, se distingue nettement de l'emploi rigoureux du décor par les artistes «archéologues» du XIXe siècle. Au bout du compte, la complémentarité est parfaite entre ces scènes historiques et l'allégorie de l'Apothéose de la République, puisque la marche de Fribourg vers la liberté aboutit au régime «idéal» instauré par le patriciat.

Effectuée par l'Atelier St-Luc et l'Atelier de conservation et de restauration, l'intervention exemplaire de 1996 a permis de redonner à cet ensemble son aspect quasiment original. En effet, deux couches de vernis, altéré et bruni, et de nombreux surpeints, particulièrement le long des fentes et dans le ciel, ont pu être enlevés. Quelques retouches minimes à l'aquarelle et un nouveau vernis presque transparent ont rendu à l'œuvre sa lisibilité et son unité[70].

Les projets des XIXe et XXe siècles

Même si le nombre de députés avait diminué considérablement (60 en 1803), ni la République Helvétique, ni la Médiation, ni la Restauration évidemment n'ont modifié de manière conséquente la disposition de la salle du Grand Conseil transformée entre 1775 et 1780. Sous la Régénération en revanche (1830), il fallut aménager une petite tribune, puisque les séances étaient désormais publiques, et en 1835-1836 on prévit une nouvelle disposition du mobilier[71]. Instauré en 1848, le régime radical envisagea une transformation fondamentale, puisqu'en 1851 l'architecte cantonal Johann Jakob Weibel comptait placer des bancs en hémicycle face à la tribune présidentielle et ouvrir une galerie dans la paroi nord, offrant ainsi au public un espace relativement vaste, là où se trouve le corridor. Weibel étant mort en avril de cette année-là, son successeur et disciple Joseph-Emmanuel Hochstättler reprit cette idée sans pouvoir la mener à bien[72]. Son projet était d'une qualité et d'une cohérence parfaite (fig. 57), mais il aurait porté une atteinte grave à la salle du XVIIIe siècle. En 1882, le projet bien plus mesuré de l'architecte cantonal Auguste Fragnière s'imposa sans difficulté semble-t-il (fig. 59). Les parois n'étant pas touchées, les menuisiers Pierre et Hubert Brügger montèrent la tribune du public et de la presse, les gradins et les pupitres en noyer. Après que l'Etat eut renoncé à offrir un fauteuil aux 90 députés, le menuisier Albert Audergon exécuta 12 bancs neufs sur le modèle des anciens. Le tapissier Zurkinden recouvrit l'ensemble de ces sièges de cuir américain, tout comme les fauteuils Louis XV, abandonnant du même coup la tradition séculaire du tissu vert, propre aux hôtels de ville[73]. Face à l'augmentation du nombre de députés, les mêmes Audergon et Zurkinden ajoutèrent sept (?) bancs de plus en 1912[74], avant qu'un projet extrême ne fût conçu en 1921, au moment où la loi introduisit l'élection au Grand Conseil à la proportionnelle[75]. L'architecte cantonal d'alors, Edmond Lateltin, prévit de remanier complètement la distribution intérieure du premier étage de l'Hôtel cantonal. Reprenant l'idée de Weibel pour la tribune du public (fig. 60), il comptait en outre diviser le corridor et la salle du Tribunal (fig. 62), détruisant ainsi la distribution du XVIe siècle. Avec la salle du Grand Conseil pour référence, il voulait habiller d'éléments néo-classiques toutes les pièces nouvelles (fig. 61). Heureusement, cette idée resta lettre morte, et depuis lors l'étroitesse de la salle et la croissance du parlement n'ont cessé de remettre à l'ordre du jour le réaménagement du Grand Conseil.

60 Cette peinture est publiée dans DIE ZAEHRINGER 341.

61 EMBLÈMES DE LA LIBERTÉ 347s. et DIE ZAEHRINGER 335.

62 FÄSI (cf. n. 56), 10-11.

63 Henri FUCHS, Friburgum Helvetiorum Nuythoniae. Chronique fribourgeoise du dix-septième siècle, publiée par Héliodore RAEMY DE BERTIGNY, Fribourg 1852, 60-63.

64 BÜCHI (cf. n. 58), 188-189.

65 ANDREY 32.

66 FÄSI (cf. n. 56), 26-30; AEF, Papiers de Savoie 38; voir l'édition habituelle dans Eidgenössische Abschiede II, Luzern 1863, 942-943.

67 Cf. Jürg A. MEIER, in: Ars Helvetica VIII, Disentis 1991, 170s. et ill. 148; Hans Christoph von TAVEL, in: Ibid. X, 1992, nombreuses ill.; pour un exemple de cortège, voir Zwischen Entsetzen und Frohlocken. Vom Ancien Régime zum Bundesstaat 1798-1848, Bernisches Historisches Museum, Bern 1998, 23, I.8.

68 Rolf HASLER, Die Scheibenriss-Sammlung Wyss I, Bern 1996 n° 361.

69 Cf. ANDREY 33.

70 Voir la mention des divers rapports, ci-dessous p. 84. Ajoutons que plusieurs projets de restauration des peintures du plafond sont signalés dans le courant du XIXe siècle. En 1830, le peintre Fellberg reçoit l'autorisation de les «rafraîchir» (AEF, DF 1830-1831, 148v). En 1851, le peintre Auguste Dietrich est invité à restaurer la composition centrale et à «prévenire de suite les progrès de la moisissure qui s'y développe» (AEF, TP IV a 5, 170). En 1888 enfin, Joseph Reichlen ayant renoncé à restaurer la grande peinture, on mandate le doreur Kowalski, qui accepte ce travail «long et délicat» (AEF, TP, Hôtel cantonal n° 3, enveloppe 2, lettre du 14.3.1888).

71 AEF, CE 1835, 646; DF 25, 59-59v.

72 AEF, TR IV a 5, 156, 168, 272.

73 AEF, Intendance des bâtiments, Cahier des charges 1851s, 95, 98; Devis 1882-1885, 308; Devis I 1882-1886, 11; Situation 1880-1884, 172; Procès-verbaux de reconnaissance de travaux 1876-1886, 15. Cf. KOPP 24-28.

74 AEF, TP, Hôtel cantonal, dossier 1902-1912.

75 AEF, Bulletin des lois 90 (1921), 68.

Fig. 32 Pendule de la salle du Grand Conseil, cabinet des années 1760 probablement, en bois plaqué d'écaille, avec appliques en bronze doré, hauteur 86,5 cm, largeur 40,5 cm, socle assorti, hauteur 37,5 cm, largeur 45 cm, cadran en émail, mouvement de 1776 probablement, sonnant les heures et les quarts. – Achetées pour 43 louis d'or à l'horloger Daniel Funk de Berne au début de l'année 1777, la pendule en question et celle, quasiment identique, de la salle du Tribunal furent les seuls objets un tant soit peu luxueux que s'offrit le Conseil à l'occasion des travaux de 1775-1780. Les cabinets ont sans doute été fabriqués à Paris, puisqu'une bonne partie des bronzes se retrouvent sur une pièce portant l'estampille de l'ébéniste parisien Balthazar Lieutaud, maître en 1749 et décédé en 1780 (Sotheby's Londres 5.7.1985, n° 94). De forme Louis XV, mais sommés de vases Louis XVI et reprenant des éléments Louis XIV (tels le masque de faune entre guirlandes ou la marqueterie Boulle de la pièce du Tribunal), ces cabinets d'un style composite, mais particulièrement harmonieux, sont assez caractéristiques du troisième quart du XVIIIe siècle. Comme souvent, ces pièces d'importation ont été pourvues d'un mouvement de fabrication bernoise, à deux cloches, peut-être de Funk lui-même (renseignement de J. Otto Scherer, pendulier à Berne).

Zusammenfassung

Die 1522 feierlich eröffneten Säle des Freiburger Rathauses erhielten zwischen 1775 und 1780 eine neue Ausstattung. Der Grossratssaal erhielt, als erster im Kanton von dieser Bedeutung, Täfer und Stuck im Stil Louis XVI. Die Decke bemalte Gottfried Locher mit Bildern, welche den letzten Zyklus dieser Art in der Schweiz vor dem Sturz des Ancien Régime bilden. Das Hauptbild zeigt die Apotheose der von Allegorien der guten Regierung begleiteten Republik Freiburg. Das prachtvolle Werk ist ein Spiegelbild der Ideologie des Patriziats. Die Grisaillemedaillons in den Ecken zeigen Episoden aus der Freiburger Geschichte, von der Verleihung des Stadtrechts durch den Stadtherrn bis zum Eintritt in die Eidgenossenschaft. Sie sind wahrscheinlich von einer Publikation des Zürcher Pastors J.C. Fäsi aus dem Jahre 1776 beeinflusst, stehen in der Tradition der illustrierten Stadtgeschichten, wie wir sie z.B. von Bern aus der Wende vom 16. zum 17. Jh. kennen, und waren für ihre Zeit stylistisch neuartig.